



Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

SESSION DU 25 NOVEMBRE DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le débat autour des orientations budgétaires du Département constitue toujours un moment important dans la vie de la collectivité. Dans un contexte budgétaire complexe imposé par le Gouvernement, les élu-e-s du Département confirment pour autant leur volonté de répondre aux attentes de nos concitoyens et de relever les grands défis de notre société. Lors de la session du 25 novembre, les élu-e-s vont donc débattre des grandes options budgétaires qui doivent leur permettre de tenir leurs engagements en investissement votés le 22 juillet dernier. A travers des sujets importants comme le développement durable, le tourisme, l'accompagnement des personnes âgées, la protection de l'enfance ou encore la politique de l'eau, les élu-e-s vont aussi rappeler combien le Département est mobilisé dans tous les domaines, tout en accordant la plus grande importance au dialogue citoyen.





Un Débat d'Orientations Budgétaires 2020 responsable et ambitieux

Le débat d'orientations budgétaires, premier acte de l'exercice budgétaire, permet d'échanger sur les priorités et trace les perspectives de fonctionnement et d'investissement de notre institution qui seront ensuite validées lors du vote du Budget primitif 2020, programmé le lundi 16 décembre.

Celui-ci s'inscrit dans un contexte où les collectivités locales sont confrontées à des incertitudes en matière de finances locales alors même que de nouveaux besoins de services tirés d'une démographie dynamique se font jour dans un environnement socio-économique particulièrement fragile.

A cet effet, le dernier congrès de l'Assemblée Départementale de France s'est clôturé sur un constat unanime : les Départements ne peuvent pas continuer à absorber localement une hausse des dépenses sociales qui dépend de choix nationaux tout en perdant la dynamique fiscale du foncier bâti.

Malgré ces contraintes, le Département des Pyrénées-Orientales s'est attaché à produire une gestion responsable sans affaiblissement du service public tout en poursuivant l'effort d'équipement structurant pour son territoire.

L'année 2020 sera à la fois une année de continuité et une année de rupture pour le Département :

- Continuité parce qu'il s'agit de poursuivre sur la base des principes de responsabilité et de saine gestion qui guident l'action des élu-e-s.
- Rupture aussi car l'année 2020 porte, en année pleine, l'effort considérable décidé par la collectivité en matière d'équipement, avec l'objectif de réaliser sur les 4 prochains exercices un volume de dépenses d'investissement structurants de grande ampleur (500 M€) pour l'avenir du territoire.

Dans cette logique, la Majorité Départementale tente de résoudre l'équation complexe entre adaptation aux contraintes et maintien des ambitions dans le cadre notamment de la concertation citoyenne « Imagine les P-O ». Les élu-e-s de terrain de cette collectivité territoriale qui porte la solidarité entre les habitants, entendent prendre en compte les réalités de la vie et assument ainsi la pleine maîtrise du budget et de sa trajectoire financière au nom notamment du mieux vivre ensemble. C'est dans ce cadre à la fois rigoureux et ambitieux que le DOB débattu aujourd'hui traduira les priorités des élus de la Majorité Départementale pour les habitants du département et conduira au vote du prochain budget 2020.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN ENGAGEMENT AFFIRMÉ

Lors de la session, les élu-e-s ont présenté un rapport rendant compte de la multitude d'actions menées par le Département. Ce document rappelle que le Département, conscient de la nécessité d'agir avec force, a approuvé une stratégie de développement durable en 2009. Le Département initie diverses actions dans le cadre d'une démarche d'exemplarité mais accompagne aussi de nombreux acteurs territoriaux, qu'il s'agisse de lutte contre le changement climatique ou encore d'optimisation des ressources naturelles.





Des engagements forts pour développer les mobilités

Responsable des routes départementales et acteur engagé en matière de déplacements doux et d'intermodalité, le Département pilote de nombreux projets qui sont indispensables aux déplacements dans les Pyrénées-Orientales.

Lors de cette session du 25 novembre 2019, l'Assemblée départementale est amenée à se prononcer sur plusieurs dossiers structurants, dont :

- **des aménagements complémentaires sur les routes départementales.** En 2016, les élu-e-s du Département ont validé une enveloppe de **105 M€** pour réaliser, sur la période 2016-2022, plusieurs opérations dont la jonction entre Saint-Laurent-de-Cerdans et la frontière, la déviation de Villemolaque, celle d'Estagel, le point-rail de Paulilles ou encore des travaux sur le territoire de l'agglomération de Perpignan. Il est aujourd'hui proposé de mobiliser **9 M€ supplémentaires**, pour notamment intégrer à la liste des opérations en étude : le contournement Nord-Ouest d'Elne (RD 612), le contournement Sud de Cabestany et Saleilles (RD 22B), des aménagements de sécurité entre Toulouges et Thuir (RD 612A) ainsi qu'entre le péage Nord et Salses (RD 900), plusieurs opérations visant à améliorer le contournement Sud de Perpignan (aménagement entre Perpignan et Pollestres, dénivellation du giratoire du Serrat d'en Vaquer, requalification en boulevard urbain de la jonction entre le giratoire des Arcades et Technosud).
- **la construction de 265 km de pistes cyclables et de 25 aires multimodales et de covoiturage en cinq ans.** Parmi les sujets les plus abordés durant la concertation citoyenne «Imagine les Pyrénées-Orientales», les mobilités ont fait l'objet de plusieurs engagements portés par les élu-e-s du Département. C'est à ce titre qu'il est proposé à l'Assemblée départementale d'engager aujourd'hui, dans le cadre de son nouveau plan d'investissement, **48 M€** devant permettre de réaliser d'ici cinq ans 265 km de pistes cyclables (40 M€) ainsi que 20 aires de covoiturage et 5 pôles d'échanges multimodaux (8 M€). Dès 2020, des travaux seront par exemple lancés pour aménager un parking sécurisé d'une centaine de places au péage Sud de Perpignan, à l'image de l'aire de covoiturage que le Département a ouverte fin 2018 au péage Nord de l'A9.





Logement social : le Département en première ligne

Parce que le logement est un besoin premier pour tous les habitants, parce que 80% de la population des Pyrénées-Orientales est éligible au logement social, parce que le logement est aussi un enjeu d'aménagement de nos communes et de nos territoires, le Département a fait le choix de mener une politique volontariste dans ce domaine. Cette action publique passe notamment par un soutien financier de grande ampleur aux différents bailleurs sociaux publics et privés, à travers notamment le Fonds Départemental d'Aide à la Pierre.

Lors de cette séance, **les élu-e-s de l'Assemblée départementale votent une enveloppe financière de 464 500 euros pour soutenir la construction de 84 logements en différents points du territoire.**

Par ailleurs, le Département a fait le choix stratégique de développer encore davantage le service public départemental du logement social avec le rapprochement entre l'Office 66 et Roussillon Habitat.

ET AUSSI

Le Département a approuvé les statuts de la future agence des Pyrénées qui rassemble l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et les six départements du massif des Pyrénées. Cette agence réunira trois associations : l'Association de Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO), le Comité Interrégional de Développement et d'Aménagement des Pyrénées (CIDAP) et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme (CPT).

Le Département lance l'appel à projets, « Développons les Cafés Citoyens en Pyrénées-Orientales ». Ce premier appel à projets (en lien avec l'un des 30 engagements issus de la concertation citoyenne : soutenir la création de cafés associatifs et citoyens dans les villages sans commerce) est un nouveau dispositif de participation qui propose aux habitants de s'impliquer toujours un peu plus dans la vie publique locale et départementale.



CONTACT PRESSE

Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

